



S3 de LILLE
209 rue Nationale 59000 LILLE
Tél. 03 20 06 77 41 Fax 03 20 06 77 49
Courriel : s3lil@snes.edu

Lille, le 3 mars 2017

Karine BOULONNE,
Secrétaire académique

A

Monsieur le Recteur de l'académie de Lille
Cité Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
59000 LILLE

Monsieur le Recteur,

Nous sommes surpris des avis défavorables donnés, à ce jour, à plusieurs établissements de l'académie au motif de la visite de lieux culturels dans le cadre du plan Vigipirate.

En effet, pour des voyages identiques, certains établissements ont reçu un avis favorable –et nombre de ces voyages ont par ailleurs déjà eu lieu– tandis que d'autres reçoivent un avis défavorable. Vous comprendrez que beaucoup de collègues sont exaspérés et que nous nous posons la question des critères retenus et de celle de l'égalité de traitement des établissements.

En outre, nous nous demandons pourquoi une information précise à destination des établissements et des personnels n'a pas été faite en amont, il y a plusieurs mois, afin que nos collègues aient tous les éléments nécessaires à l'organisation de leurs voyages à l'étranger. Au lieu de cela, pour pouvoir maintenir leur voyage –et parce qu'il y a aussi en jeu des considérations financières importantes– nos collègues se voient contraints dans l'urgence d'élaborer des programmes de substitution. Dans certains cas, comme pour Canterbury, cela est extrêmement problématique.

Enfin, nous nous interrogeons sur le renvoi au local qui doit prendre seul la responsabilité de maintenir le voyage en l'état ou non puisque les avis défavorables sont des avis et non des interdictions.

Si cadrage vigipirate il y a, il doit dans ce cas être assumé par le Ministère en tant que tel et avoir les mêmes déclinaisons pour tous les établissements scolaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en notre profond attachement au Service Public d'Education nationale.

Karine BOULONNE,
pour le SNES-FSU de Lille.